

Maître Florence BOYER
Avocat au Barreau de Nevers
12 rue Gambetta – 58000 NEVERS
Tél : 03.86.61.85.85 – florence.boyer275@orange.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

COMMUNE DE BITRY

LOT N° 1

Situés sur la Commune de **BITRY** (58310) :

- Une parcelle de terre : Section A n° 1357 lieudit Les Patureaux pour une contenance de 2 a 25 ca, nature : verger,

**LOT N° 1 : SUR LA MISE A PRIX DE DEUX MILLE EUROS
(2 000 €).**

LOT N°2

Situés sur la Commune de **BITRY** (58310) – La Tuilerie :

Les biens et droits consistant en :

Une maison d'habitation comprenant :

- Au rez-de-chaussée : une cuisine, une arrière-cuisine, un bureau, une salle à manger, un salon, cinq chambres, une salle de bains, WC.
 - Au premier étage : une chambre mansardée et une autre pièce.
- Dépendances à usage de cave et cellier.
Jardin devant.

Figurant au cadastre de la manière suivante :

- Section A n° 159 lieudit La Tuilerie pour une contenance de 3 a 60 ca, nature : jardin,
- Section A n° 160 lieudit La Tuilerie pour une contenance de 2 a 60 ca, nature : maison-sol,
- Section A n° 161 lieudit La Tuilerie pour une contenance de 2 a 74 ca, nature : maison-sol,

- Section A n° 162 lieudit La Tuilerie pour une contenance de 1 a 90 ca, nature : jardin,
- Section A n° 163 lieudit La Tuilerie pour une contenance de 36 ca, nature : maison-sol,

**LOT N° 2 : SUR LA MISE A PRIX DE CINQUANTE MILLE
EUROS (50 000 €)**

IMMEUBLE OCCUPE

**L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MARDI 6 FEVRIER 2024
à 10 H 30**

A l'audience des saisies immobilières du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NEVERS siégeant au Palais de Justice, Place du Palais – 58000 NEVERS.

Aux requêtes, poursuites et diligences de :

La CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CENTRE LOIRE Société Coopérative à capital et personnel variables, régie par les articles L 512-20 et suivants du Code Monétaire et Financier, par le Code Rural, ainsi que les textes subséquents, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bourges sous le numéro D 398 824 714 (94 D 216) dont le siège social est situé 8 Allée des Collèges – 18020 Bourges CEDEX, agissant poursuites et diligences par la personne de son représentant légal domicilié es-qualité audit siège.

Ayant Maître Florence BOYER, Avocat au Barreau de Nevers, pour avocat,

Il sera procédé aux jour, heure et lieu ci-dessus indiqués à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles ci-dessus désignés.

Cette vente aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de la vente dressé par Maître Florence BOYER, Avocat, et déposé au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Nevers où il peut en être pris connaissance.

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au Barreau de Nevers. Il est rappelé que l'avocat, avant de porter les enchères, devra se faire remettre par son mandant unique et contre récépissé une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque rédigé à l'ordre du séquestre ou du consignataire désigné dans le Cahier des Conditions de la Vente, représentant 10 % du montant de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3 000 euros.

Il est également rappelé que l'avocat devra se faire remettre par son client avant de porter les enchères, l'attestation prévue par l'article R 322-41-1 du Code de Procédure Civile d'exécution indiquant si son mandant fait l'objet ou non d'une condamnation à l'une des peines mentionnées à l'article L 322-7-1 et lorsque le mandant est une personne physique, si le bien est destiné ou non à son occupation personnelle. Si le mandant est une Société civile immobilière ou en nom collectif, il indique également si ses associés et mandataires sociaux font l'objet ou non d'une condamnation à l'une de ces peines.

Il est en outre rappelé que la vente ne pourra être renvoyée qu'en cas de force majeure ou à la demande éventuelle de la Commission de Surendettement.

La visite de l'immeuble sera effectuée par la SELARL QUALIJURIS 58 huissiers de justice à Nevers (58) – 2 Avenue Saint Just – Tél : 03.86.59.73.40, le mardi 23 janvier 2024 à 9 heures sur place.

Pour tous renseignements s'adresser : à Maître Florence BOYER au 03.86.61.85.85, et au Secrétariat Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Nevers où le Cahier des Conditions de la Vente est déposé et où les amateurs peuvent en prendre connaissance.